



---

# NOTE DE PRESENTATION

## Brève et synthétique

### Compte administratif 2022

---

Cette note retrace les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. (*Article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et Loi Notre*)

Cette note est disponible sur demande et sur le site internet de la ville.

Le budget dit primitif retrace l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2022.

Le compte administratif 2022 se synthétise comme suit :

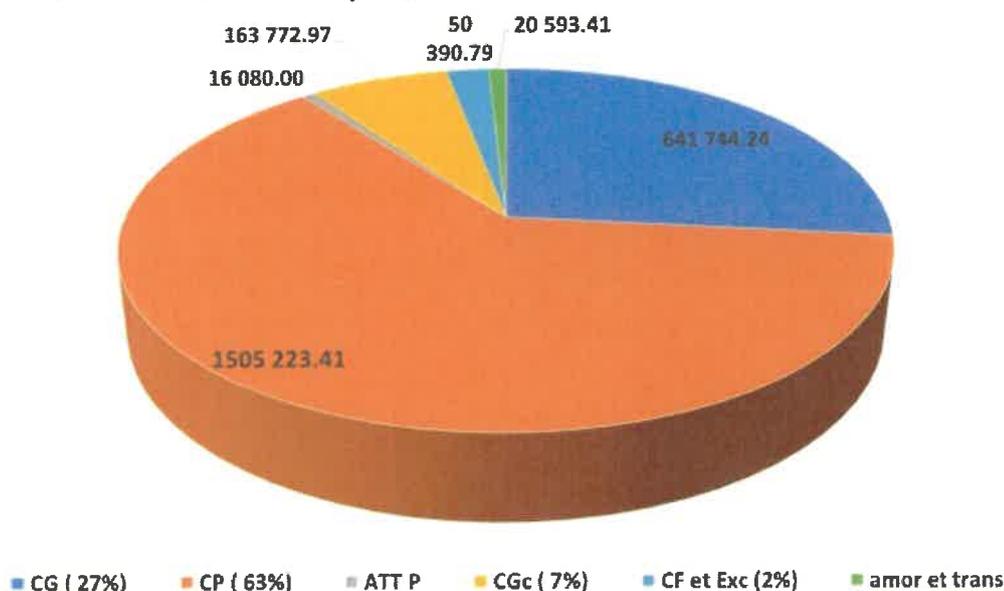
2021	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 397 804.82 €	3 927 465.87 €
Investissement	897 544.97 €	308 192.33 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 295 349.79 €</b>	<b>4 235 658.20 €</b>

### I. Les dépenses et les recettes réels de fonctionnement

#### Les dépenses de la section de fonctionnement :

	Montant 2022
C. Générales	641 744.24
C. de Personnel	1 505 223.41
C. de gestion	163 772.97
C. financières	49 129.99
C. exceptionnelles	1 854.21
Atténuation de produits	16 080.00
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>2 377 804.82</b>
Opération d'ordres	20 000.00
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>2 397 804.82</b>

Dépenses 2022 : 2 397 804,82€



#### **Dépenses courantes : Taux de réalisation 69.80 %**

Il s'agit des dépenses courantes de type électricité, gaz, carburant, alimentation, entretien des bâtiments, assurances, prestations avec les entreprises...

#### **Charges de personnel: Taux de réalisation 96.97 %**

Il s'agit de la rémunération du personnel, titulaires et contractuels et des charges s'y rattachant.

#### **Autres charges de gestion courante : Taux de réalisation 80.91 %**

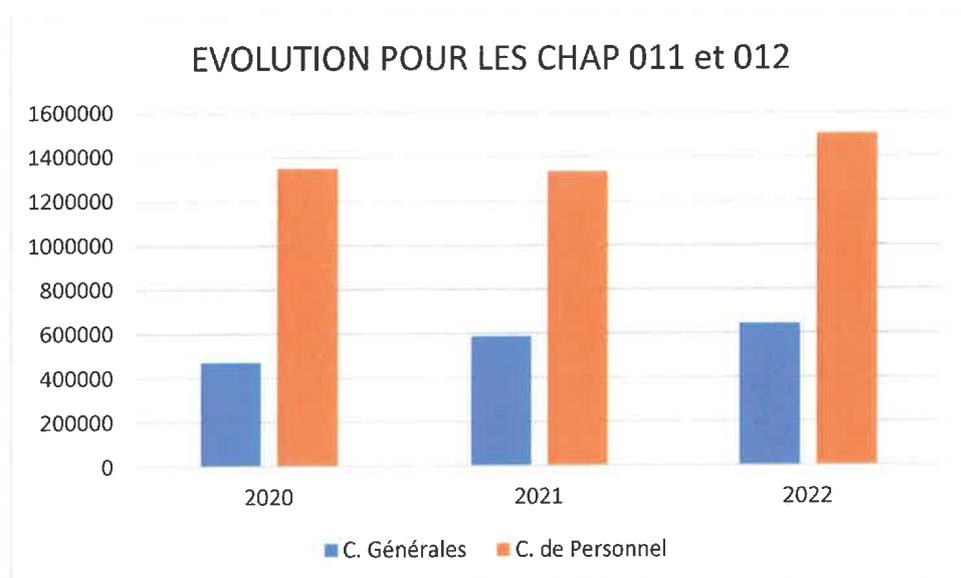
Il s'agit de dépenses obligatoires pour la commune et notamment celles liées à l'indemnité des Elus, des adhésions aux organismes de regroupement : Gardes Champêtre, Syndicat de Fourrière 90, Territoire d'énergie 90, à la participation de la commune au CCAS et enfin les subventions aux associations.

#### **Charges financières : Taux de réalisation 81.48%**

Ce sont les remboursements des intérêts des emprunts.

Pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement, le taux de réalisation est de 68 %.

### Evolution des dépenses entre 2020 et 2022 pour les Chapitres Charges Générales (011) et Charges de personnel (012)



### Les recettes de la section de fonctionnement :

	2022
Produits des services	276 639.55
Impôts et taxes	1 919 401.67
Dotations et Participations	491 958.69
Atténuation de charges	40 445.71
Produits de gestion	5 146.46
Produits financiers et exceptionnels	27 610.64
<b>TOTAL</b>	<b>2 761 202.72</b>

#### **Produits des services : Taux de réalisation 156 %**

Ils correspondent aux recettes générées par les redevances de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et du Multi-accueil.

#### **Impôts et taxes : Taux de réalisation 110 %**

Sont répertoriés ici, les taxes foncières et d'habitations, les droits de mutation sur les ventes des maisons.

#### **Dotations et participations : Taux de réalisation 118 %**

Il s'agit de la Dotation Globale Forfaitaire reçue de l'Etat, de la participation de la CAF au frais de fonctionnement de l'ALSH et du Multi-accueil, et d'autres dotations (contrats aidés...).

#### **Autres produits de gestion courante : Taux de réalisation 139%**

On retrouve dans cette section les revenus de location de terrains et de bâtiments.

#### **Produits financiers : +9000 %**

Il s'agit d'une écriture de la sortie du bien du camion vendu en 2021 et de remboursement de la part de l'assureur de la commune ainsi que quelques bénéfices des parts sociales détenues dans des banques.

### Evolution des dotations entre 2009 et 2021

Années	2009	2013	2016	2019	2021	2022
Dotations de l'Etat	352 677	360 785	244 560	207 158	197 580	192 304

### La section d'investissement

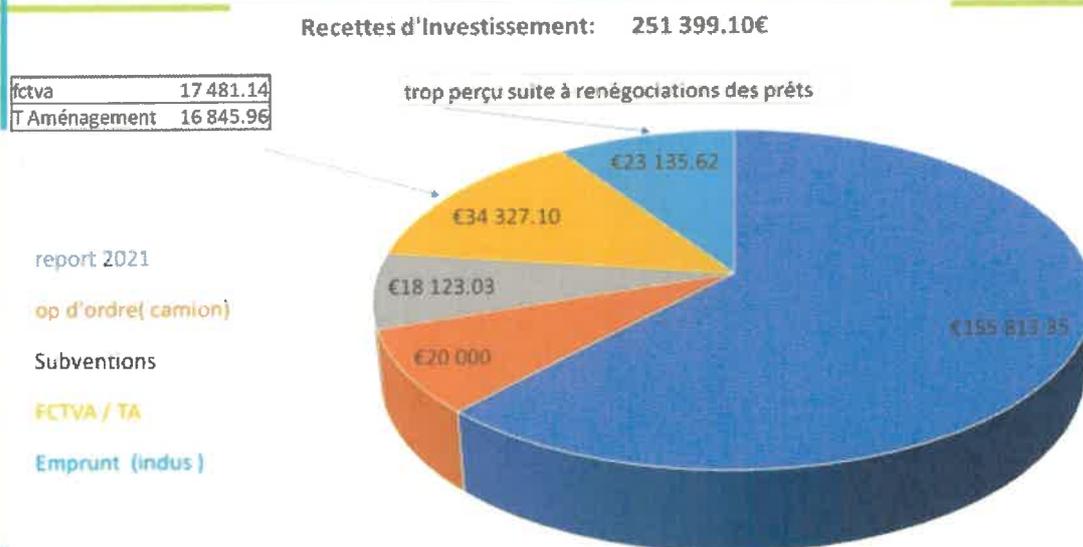
#### Les dépenses et recettes de la section d'investissement :

DEPENSES 2022		RECETTES 2022	
Dotations, fonds divers	13 097 €	Solde reporté	155 813 €
Emprunts et dettes	263 521 €	transfert entre section	20 000 €
Immo incorporelles	4 600 €	Dotations, fonds divers	34 327 €
Immo corporelles	560 371 €	Subventions	18 123 €
<b>TOTAL</b>	<b>841 589 €</b>	Emprunt Régul	23 136 €
		<b>TOTAL</b>	<b>251 399 €</b>

#### Détail des dépenses d'investissement (immo corporelles)

2111	terrains nus	1	acquisition terrain de l'ETAT
2115	terrains batis	147 805,36 €	maison Rue de Gaulle
2117	Bois et forêts	12 715,91	travaux sylvicoles
21311	hôtel de ville	15 648,72	vitrine / salle association
21312	batiments scolaires	34 507,30	amenagement nouvelle classe de Cousteau
2151	réseau de voirie	178 499,19	réfection des voiries
2152	installation de voirie	10 806,60	achat signalisation, voirie
21538	autres réseaux	110 755,50	modernisation de l'Eclairage public
21578	autres mat et outillages ( voirie)	2 052,00	meublier urbain
2158	autres installations que voirie	11 947,56	matériel ST
2183	informatique	7 888,32	ordinateurs écoles Cousteau 1 mairie
2184	meublier	20 986,81	ecoles, restauration, S entretien, clsh
2188	autres	6757	capteurs CO2, monobrosse, armoire frigo, Clsh
		560 371,27 €	

## Détail des recettes de la section d'investissement :



## L'épargne

### Epargne Brute/Nette

	(k€)	CA2019	CA2020	CA2021	CA2022
Prestations de services (c/70)		250	207	267	277
Impôts et taxe (c/73)		1550	1483	1805	1919
Dotations et participations (c/74)		498	631	565	492
Autres produits de gestion courante (c/75)		6	14	15	5
<b>Recettes de gestion (A)</b>		<b>2304</b>	<b>2335</b>	<b>2652</b>	<b>2693</b>
Charges à caractère général (c/011)		598	470	587	642
Charges nettes de personnel (c/012-c/013)		1293	1289	1306	1505
Autres charges gestion courante (c/65)		136	150	159	164
<b>Charges de gestion (B)</b>		<b>2027</b>	<b>1909</b>	<b>2052</b>	<b>2311</b>
<b>Epargne de gestion (A-B)</b>		<b>277</b>	<b>426</b>	<b>600</b>	<b>382</b>
Produits financiers (76) (+)		0	0	0	0
Charges financières (66) (-)		124	115	61	49
Produits exceptionnels (77 hors c/775) (+)		3	0	0	28
Charges exceptionnelles (67) (-)		0	4	0	0
<b>Epargne Brute</b>		<b>156</b>	<b>307</b>	<b>539</b>	<b>361</b>
Remboursement d'emprunt ( )		287	318	230	264
<b>Epargne nette</b>		<b>-131</b>	<b>-13</b>	<b>309</b>	<b>97</b>

Reprise et affectation du résultat

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses - Exercice 2022	2,397,804.82
Recettes - Exercice 2022	2,761,202.72
Résultat 2022	363,397.90
Excédent 2021	1,166,263.15
<b>Résultat cumulé: 2021 + 2022- Excédent</b>	<b>1,529,661.05</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses - Exercice 2022	841,588.97
Recettes - Exercice 2022	95,585.75
Résultat 2022- Déficit	-746,003.22
Excédent 2021	155,813.35
<b>Résultat cumulé 2021 + 2022- Déficit</b>	<b>-590,189.87</b>
<b>Résultat de clôture 2022</b>	<b>939,471.18</b>
Excédent de fonctionnement 2022	1,529,661.05
<b>001 DEFICIT INVEST. REPORTE</b>	<b>-590,189.87</b>
<b>002 EXCEDENT FONCT. REPORTE</b>	<b>940,308.41</b>
RAR 2021 - dépenses	55,956.00
RAR 2021 - recettes	56,793.23
<b>Besoin de financement C/1068</b>	<b>589,352.64</b>

2021	1,522,076.50	+29%
------	--------------	------

Le résultat de clôture pour l'année 2022 est de :

- 1 159 661.05 € en section de fonctionnement (excédent)
- -590 189.87 € en section d'investissement (déficit)

L'affectation des résultats de 2022 sera reprise par section au budget primitif 2023 de la commune aux comptes suivants :

RECETTES

002 – Résultat de fonctionnement reporté pour la somme de 940 308.41 €.

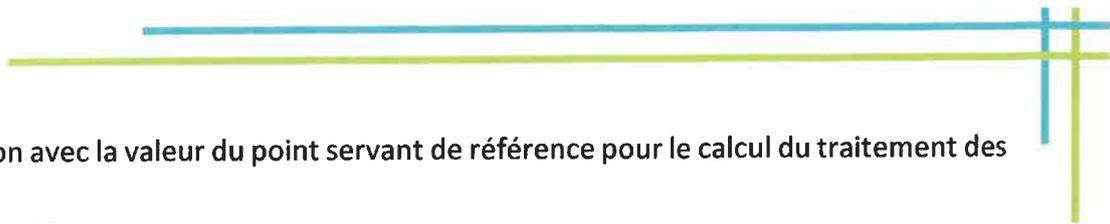
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour un montant de -590 189.87 €.

Le besoin de financement (compte 1068) est donc de 589 352.64 € en prenant en compte le résultat des Restes à réaliser.

*Conclusion*

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été maîtrisées, avec une hausse de 9.4 % pour le chapitre 011 charges à caractère générale : augmentation des tarifs de l'énergie (gaz et électricité) et des matières premières.

Les charges de personnel : Chapitre 012 ,97% de réalisation par rapport aux prévisions du BP, avec une augmentation de plus de 12% par rapport à 2021, il s'agit du recrutement de l'agent chargé de la direction des services, de la titularisation d'agents contractuels, des avancements de grades et d'échelons, de la valeur du point d'indice, de la revalorisation des carrières et de la hausses des



cotisation en corrélation avec la valeur du point servant de référence pour le calcul du traitement des agents.

Autres postes de dépenses :

80 % pour le chapitre 65 Autres charges de gestion courantes (subventions aux associations et au CCAS)

81.5 % pour les charges financières

Les recettes réelles de fonctionnement sont principalement dues aux produits des impôts et taxes et aux diverses dotations de l'Etat.

Les familles participent également par l'utilisation des services de l'enfance et de la jeunesse.

En section d'investissement, les dépenses sont caractérisées par les gros travaux sur le ban communal et les équipements ainsi que le remboursement du capital de la dette.

Les recettes encaissées sont principalement issues du FCTVA perçu au titre des dépenses 2020, de la taxe d'aménagement et des subventions versées.